PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE L'ÎLE D'ANTICOSTI, TENUE À LA SALLE DE CONFÉRENCE DE L'HÔTEL DE VILLE DE PORT-MENIER, LE MARDI 24 AVRIL 2018 À 13 H.

Sont présents : M. John Pineault Maire

M. Yves Martin
M. Michel Charlebois
Conseiller no. 2
Mme Shawna Doucet
Conseillère no. 3
Mme Hélène Boulanger
Conseillère no. 4
M. Frédérick Lee
Secrétaire-trésorier

## Constat de la signification de l'avis

Les membres du conseil étant tous présents, ils renoncent à l'avis de convocation.

#### Point 1. Ouverture de la séance

# Constat du quorum et ouverture de la séance

À 13h15 h, le maire souhaite la bienvenue et le quorum est constaté conformément à l'article 147 du Code municipal. Le maire ouvre la séance.

#### **Point 2. Résolution # 18-04-065**

Adoption de l'ordre du jour

M. Frédérick Lee, secrétaire-trésorier, fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par Mme Hélène Boulanger, appuyé par M. Yves Martin et résolu à l'unanimité d'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

### **Point 3. Résolution # 18-04-066**

Embauche de monsieur Rock Malouin à titre de journalier-chauffeur saisonnier au département de voirie

Il est proposé par M. Yves Martin, appuyé par Mme Shawna Doucet et résolu à l'unanimité d'embaucher M. Rock Malouin à titre de journalier-chauffeur au département de la voirie pour une période de 20 semaines à 40 heures semaines à un salaire défini selon les échelles salariales en vigueur de la politique salariale 2017-2020 de la Municipalité de L'Île-d'Anticosti.

### **Point 4. Résolution # 18-04-067**

<u>Demande d'utilisation du territoire public au ministère de l'Énergie et Ressources naturelles dans le cadre du projet de sentier de randonnée Transanticostien</u>

**ATTENDU QUE** la Municipalité de L'Île-d'Anticosti désire créer un sentier de randonnée qui fera le tour de l'île, c'est-à-dire 575 km;

**ATTENDU QUE** pour l'année 2018, la phase 1 du projet se fera sur une distance de 150 km;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par M. Michel Charlebois, appuyé par M. Yves Martin et résolu à l'unanimité :

**QUE** la Municipalité de L'Île-d'Anticosti demande au ministère de l'Énergie et Ressources naturelles l'autorisation de faire passer un sentier de randonnée sur une partie de 150 km située dans le secteur nord-ouest de l'île d'Anticosti;

**QUE** monsieur Frédérick Lee soit autorisé à signer la demande ainsi que toutes autres documentations nécessaires au projet auprès du ministère de l'Énergie et Ressources naturelles.

## **Point 5. Résolution # 18-04-068**

<u>Autorisation d'effectuer une demande financière au « Fonds du Canada pour les espaces culturels »</u>

**ATTENDU QUE** la Municipalité de L'Île-d'Anticosti désire créer un centre d'interprétation de l'histoire, la culture et de la paléontologie de l'île d'Anticosti ;

ATTENDU QUE l'éventuel centre aura pignon sur rue dans l'église de Port-Menier;

**ATTENDU QUE** le bâtiment à acquérir nécessite la réfection de son parement extérieur et d'une réfection de la toiture;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Shawna Doucet, appuyé par M. Michel Charlebois et résolu à l'unanimité que monsieur Frédérick Lee soit autorisé à signer la demande de financement ainsi que toutes autres documentations nécessaires au projet auprès de Patrimoine Canada dans le cadre du programme « Fonds du Canada pour les espaces culturels ».

#### Point 6. Résolution # 18-04-069

Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal 2018-2019

**ATTENDU QUE** Mme Lorraine Richard, députée de Duplessis, nous annonce le Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal 2018-2019;

ATTENDU QUE les projets doivent être déposés avant le 28 avril 2018;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par M. Yves Martin, appuyé par M. Michel Charlebois et résolu à l'unanimité :

**QUE** M. Frédérick Lee, directeur général, soit autorisé à signer la demande et tous autres documents dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal 2017-2018.

**QUE** la Municipalité de L'Île d'Anticosti demande une dérogation aux travaux non admissibles, car les besoins urgents pour faire du rapiéçage à l'enrobé et que le statut d'insularité de la Municipalité ne permet pas d'avoir recours à des services de firmes spécialisées dans le domaine.

### **Point 7. Résolution # 18-04-070**

Demande de commandite madame Anne-Marie Dresdell

**ATTENDU QUE** madame Dresdell fait venir une infirmière spécialiste en traitement de pied à chaque année pour les soins des citoyens de Port-Menier;

ATTENDU QUE 16 personnes prennent les traitements en 2018;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Yves Martin, appuyé par Mme Hélène Boulanger et résolu à l'unanimité que la Municipalité de L'Île d'Anticosti défraye les coûts de transport en avion aller-retour à partir de Havre-Saint-Pierre pour la personne spécialiste de ce type de soins.

## Point 8. Résolution # 18-04-071

Acceptation de proposition de modification de demande des terres publiques auprès du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles dans le projet du quartier de minimaisons

**ATTENDU QUE** le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles propose une modification au terrain à acquérir dans le dossier de la création d'un quartier de minimaisons (dossier: 000058-17-909) via la carte #CA\_000058\_17\_909\_VF;

**ATTENDU QUE** cette proposition respecte les règlements municipaux en vigueur au niveau du zonage;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par M. Yves Martin, appuyé par M. Michel Charlebois et résolu à l'unanimité :

- D'accepter la proposition du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles pour la modification proposée;
- De demander au ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles un traitement rapide des phases finales pour l'acquisition, le dossier ayant déjà pris beaucoup de temps.

# Point 9.

# Période de questions

Conformément à l'article 150 du Code municipal, le conseil met à la disposition des citoyens présents une période de questions.

Personne n'est présent.

# Point 10. Résolution # 18-04-072

Levée de l'assemblée

Il est proposé par M. Michel Charlebois, appuyé par Mme Shawna Doucet et résolu à l'unanimité que l'assemblée soit levée à 13 h 45.

Le maire reconnait, en signant le présent procès-verbal, avoir signé toutes les résolutions s'y retrouvant.

John Pineault Frédérick Lee
Maire Secrétaire-trésorier

Yves Martin Michel Charlebois Conseiller no. 1 Conseiller no. 2

Shawna Doucet Hélène Boulanger Conseillère no. 3 Conseillère no. 4